

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS	COURS DE RÉFÉRENCE	OUVERTURE	CLÔTURE	RESERVATION		
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL	
422	1			SOTRAPIL	(da. 1/33. 01/07/2013 – SPL13)	0,280	0,280	0,280	B	
423				SOTRAPIL	(da. 1/17. 20/06/2014 – SPL14)	0,510				
424				SOMOCER	(da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	0,680				
425				SOMOCER	(da. 1/10. 21/07/2008 – SOMC8)	0,430				
426				SOMOCER	(da. 1/20. 20/07/2009 – SOMC9)	0,200				
427				SOMOCER	(da. 1/10. 26/12/2011 – SOM11)	0,370			B	
428				SOMOCER	(da. 1/45. 21/12/2012 – SOM12)	0,080				
429				SOMOCER	(da. 2/35. 23/12/2013 – SOM13)	0,190	0,010	0,010		
430				SOMOCER	(da. 3/37. 25/08/2014 – SOM14)	0,240				
431				GIF FILTER SA	(da. 1/10. 03/06/2008 – GIF08)	0,630				
432				GIF FILTER SA	(da. 1/11. 16/02/2009 – GIF09)	0,530				
433				GIF FILTER SA	(da. 1/4. 20/07/2011 – GIF11)	1,090				
434				GIF FILTER SA	(da. 1/5. 10/12/2012 – GIF12)	0,700				
435				GIF FILTER SA	(da. 27/1000. 08/07/2013 – GIF13)	0,090				
436				ASSAD	(da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)	1,590				
437				ASSAD	(da. 1/4. 15/06/2009 – ASS09)	2,870				
438				ASSAD	(da. 1/10. 02/06/2010 – ASS10)	1,010				
439				ASSAD	(da. 1/22. 20/06/2011 – ASS11)	0,420				
440				ASSAD	(da. 1/23. 01/08/2012 – ASS12)	0,370				
441				SITS	(da. 1/9. 28/03/2007 - SITDA)	0,270				
442				SOKNA	(da. 1/5. 02/07/2012 – SOK12)	1,520				
443				SOKNA	(da. 2/5. 01/07/2014 – SOK14)	1,980			B	
444				SOKNA	NG j. 01/07/2014 SOKG4	4,940			B	
445				ADWYA	(da. 1/10. 22/06/2007 - ADWDA)	1,300			B	
446				ADWYA	(da. 1/5. 09/08/2012 – ADW12)	2,040				
447				ADWYA	(da. 1/5. 04/08/2014 – ADW14)	1,640				
448				TPR	(da. 11/149. 20/06/2008 – TPR08)	0,560				
449				TPR	(da. 1/8. 20/05/2009 – TPR09)	0,840				
450				TPR	(da. 1/36. 25/05/2010 – TPR10)	0,180				
451				TPR	(da. 5/37. 15/06/2011 – TPR11)	0,720	0,690	0,690		
452				TPR	(da. 1/21. 25/06/2012 – TPR12)	0,230	0,010	0,010		
453				TPR	(da. 1/44. 25/06/2013 – TPR13)	0,100	0,010	0,010		
454				SOPAT	(da. 1/20. 01/07/2008 - SOP08)	0,190				
455				SOPAT	(da. 1/10. 14/02/2013 – SOP13)	0,320				
456				ARTES	(da. 1/4. 23/07/2012 – ART12)	2,350	0,050	0,050		
457				ARTES	(da. 1/5. 04/03/2013 – ART13)	1,480	0,130	0,130		
458				Carthage Cement	(da. 1/52. 20/12/2010 – CC10)	0,040				
459				New Body Line	(da. 1/45. 16/12/2013 – NBL13)	0,170	0,060	0,060		
460				SAH	(da. 1/7. 05/08/2014 – SAH14)	1,950				
461				SAH	(da. 1/20. 05/09/2014 – SAH42)	0,650			B	

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

HORS -COTE

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING VALEURS	COURS DE RÉFÉRENCE	OUVERTURE	CLÔTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
462	10	0,600	22-09-2008	SITEX - Société Industrielle des Textiles	8,000				
463	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	6,300	6,120	6,120		
464	1			AMI - Assurances Multirisques Ittihad	7,000	7,000	6,830		

H : Réserve à la hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPON	PARITÉ	DATE DE NÉGOCIATION		VALEURS	CLÔTURE PRÉCÉDENTE	OUVERTURE	CLÔTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
				DROITS D'ATTRIBUTION					
34	1/6	15-08-94		ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurance	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - Banque Nationale Agricole	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				5.420				
33	1/4	01-01-86			3.250				
41	1/11	01-10-91			1.080				
45	1/20	15-02-94			0.570				
49	1/30	02-05-95			0.370				
29	3/50	03-08-92		Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - Banque de Tunisie	0.900				
132	2/5				0.900				
138	1/10	29-07-05			0.900				
141	1/10	19-08-05			0.900				
40	2/15	25-03-91		STB - Société Tunisienne de Banque	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		Tunisie leasing	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		Air Liquide Tunisie	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - Banque de l'Habitat	1.290				

MARCHE HORS - COTE LES ENCHÈRES

VALEURS	NOMINAL	DERNIÈRE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMÉDIAIRE	VALIDITÉ DE L'OFFRE	DATE DE NÉGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSÉ	PRATIQUE				
TRANSACTIONS PROGRAMMÉES									
OFFRES AVEC CONTREPARTIE									
Sté Aghlabites de Boissons et Confiseries – SOBOCO	5	10.000	27-12-2013	13.000		13	BEST INVEST	27-04-2015	24-04-2015
Sté Plasticum Tunisie	100	168.700	10-04-2015	168.700		155	TSI	30-04-2015	24-04-2015
Sté de Fabrication de Matériel Médical - SOFAMM	100	137.100	17-04-2015	137.100		75	TSI	30-04-2015	24-04-2015
Sté Groupe GMT	10	14.750	17-04-2015	14.750		2 295	TSI	30-04-2015	24-04-2015
OFFRES SANS CONTREPARTIE									
Sté Hôtelière Balnéaire et Touristique - HOTEL KARAWEN	10	25.000	24-10-2002	20.000		56	STB FINANCE	30-04-2015	24-04-2015

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

AVIS : SUPPRESSION DU TITRE SYPHAX AIRLINES DES INDICES

La Bourse informe que la société **SYPHAX AIRLINES** sera retirée des échantillons de l'indice **TUNINDEX** et des indices sectoriels « **5000- Services aux Consommateurs** » et « **5700 – Voyage et Loisirs** » à partir du **mercredi 21 janvier 2015**, compte tenu du fait que la durée de suspension de ladite société a dépassé 2 mois.
Il est rappelé que la valeur SYPHAX AIRLINES est suspendue depuis le 18 novembre 2014.

ADMISSION DE LA SOCIÉTÉ UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING «UADH»

Admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse
Lors de sa réunion du 16 avril 2015, le Conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse des **30 800 000** actions constituant le capital actuel de la société UADH, ainsi que des **6 153 847** actions nouvelles à émettre dans le cadre de l'augmentation de capital, soit au total **36 953 847** actions de nominal un dinar chacune.
Diffusion des titres offerts
L'Offre globale porte sur **12 307 694** actions, soit **33,31%** du capital social après augmentation.
Intermédiaire introducteur : Attijari Intermédiation.
Intermédiaire évaluateur : Attijari Finances Tunisie.
Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique, ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.

PROJET D’OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE D’INVESTISSEMENT -SOFI SICAF-

Le Conseil du Marché Financier a été saisi d'une demande de lancement d'une Offre Publique de Retrait -OPR- sur les actions de la Société Financière d'Investissement SOFI SICAF.
Par cette demande, Mme Saida Zaouche Ep. Tabbane, Mr Med Hedi Tabbane, Mr Med Ali Tabbane, et Mr Mahmoud Tabbane, agissant de concert et détenant directement et indirectement 99,38% du capital de la Société Financière d'Investissement -SOFI SICAF, entendent lancer une OPR visant l'acquisition des actions qu'ils ne détiennent pas au capital de ladite société et ce, dans le cadre des dispositions de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE AMI ASSURANCES

SICAR INVEST, qui détenait directement 660 000 actions et droits de vote représentant 4,99% du capital et des droits de vote de la société AMI ASSURANCES, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 07 avril 2015, le seuil de 5% des actions et des droits de vote suite à l'acquisition en bourse de 1 500 actions et droits de vote représentant 0,01% du capital et des droits de vote de la société.
SICAR INVEST a déclaré :
- Qu'il envisage de poursuivre l'acquisition et la cession des actions et droits de vote,
- Qu'il envisage de demander sa nomination comme administrateur,
- Qu'il n'a pas d'autres intentions.
Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 16 avril 2015 par Maxula Bourse, Intermédiaire en Bourse.

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE TUNISIENNE D’ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR-

La STAR informe ses honorables actionnaires, que son Conseil d'Administration lors de sa réunion du 24 Mars 2015, a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2014 et a arrêté les états financiers relatifs à cet exercice qui font ressortir les principaux indicateurs suivants:
- Un résultat net de 22,299 MD contre 18,740 MD en 2013 en amélioration de 19%,
- Des primes émises et acceptées en évolution de 11,2% soit 288,208 MD contre 259,187 MD en 2013,
- Des sinistres réglés en augmentation de 1,28% soit 181,372 MD contre 179,076 MD l'année précédente,
- Une augmentation des produits nets des placements de 17% soit 44,504 MD contre 37,976 MD en 2013,
- Des fonds propres avant résultat de 245,801 MD contre 230,960 MD en 2013 d'ou une couverture de plus de 4,3 fois la marge de solvabilité réglementaire,
- Un taux de représentation des engagements techniques de 134%.
Le Conseil a arrêté la politique de distribution des dividendes pour les trois prochains exercices, par conséquent le dividende à distribuer au titre de l'exercice 2014 est de 35% du bénéfice de l'exercice soit 3,400 dinars par action et pour les deux exercices qui suivent (2015 et 2016) la part des bénéfices à distribuer serait de 40% du résultat de chaque exercice.
Il a également décidé de convoquer les actionnaires de la société pour une réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire le 14 Mai 2015 à 9h30'. Le lieu de cette réunion vous sera communiqué ultérieurement.

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DU SUCRE

Messieurs Les Actionnaires de la Société Tunisienne du Sucre sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Exercice 2012 qui se tiendra le Mardi 28 Avril 2015 à 10 H au Siege de la Société Tunisienne du Sucre, Avenue Tahar HADDAD- Route Tabarka -Beja, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur l'exercice 2012.
2- Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2012.
3- Approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration et des Etats Financiers relatifs à l'exercice 2012.
4- Quitus aux Membres du Conseil d'Administration.
5- Affectation des Résultats de l'exercice 2012.
6- Renouvellement des mandats de 5 Administrateurs.
7- Fixation de jetons de présence à allouer aux Membres du Conseil d'Administration
Les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont mis à la disposition des actionnaires aux sièges de la Société à Tunis et à Béja.

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DU SUCRE

Messieurs Les Actionnaires de la Société Tunisienne du Sucre sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Exercice 2012 qui se tiendra le Mardi 28 Avril 2015 à 11 H au siège de la Société Tunisienne du Sucre, Avenue Tahar HADDAD- Route Tabarka- Beja, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
Examiner l'application de l'article 49 du statut de la Société Tunisienne du Sucre et de l'article 388 du code des Sociétés Commerciales concernant la Continuité de l'activité de l'entreprise.

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DU SUCRE

Messieurs Les actionnaires de la Société Tunisienne du Sucre sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Exercice 2013 qui se tiendra le Mardi 28 Avril 2015 à 12 H au siège Social de la Société Tunisienne du Sucre, Avenue Tahar HADDA -Route Tabarka -Beja, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur l'exercice 2013.
2- Lecture des Rapports Général et Spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2013.
3- Approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration et des Etats Financiers relatifs à l'exercice 2013.
4- Quitus aux Membres du Conseil d'administration.
5- Affectation des Résultats de l'exercice 2013.
6- Nomination de 3 Administrateurs.
7- Renouvellement des mandats de 2 Administrateurs
8- Nomination de deux Commissaires Aux Comptes pour les exercices 2014,2015 et 2016
9- Fixation de jetons de présence à allouer aux Membres du Conseil d'Administration.
Les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société à Tunis et à Béja.

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DU SUCRE

Messieurs Les Actionnaires de la Société Tunisienne du Sucre sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Exercice 2013 qui se tiendra le Mardi 28 Avril 2015 à 13 H au Siege Social de la Société Tunisienne du Sucre, Avenue Tahar HADDA- Route Tabarka- Beja, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
Examiner l'application de l'article 49 du statut de la Société Tunisienne du Sucre et de l'article 388 du code des Sociétés Commerciales concernant la Continuité de l'activité de l'entreprise.

SOCIETE MODERN LEASING

Messieurs les actionnaires de la société Modern Leasing sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Judi 30 Avril 2015 à 10h30** au siège de la Banque de l'Habitat sis au 18 Avenue Mohamed V - TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire relatif à l'activité de l'exercice 2014
2. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2014 et approbation des conventions mentionnées dans le rapport spécial
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2014
4. Modifications du Résultat Reporté
5. Affectation des Résultats 2014
6. Quitus aux Administrateurs
7. Nomination de deux Administrateurs Indépendants
8. Entérinement de la cooptation d'un nouvel Administrateur
9. Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes
10. Nomination d'un Co-Commissaire aux Comptes
11. Fixation du montant des Jetons de présence pour l'exercice 2014
12. Fixation de la rémunération des Comités
13. Pouvoirs

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE EURO-CYCLES

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société EURO-CYCLES sont invités à assister le Mercredi 29 Avril 2015 à 11 heures à l'Hôtel les BERGES DU LAC CONCORDE, à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration sur la Gestion de l'exercice 2014. 2- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2014. 3- Approbation des Etats Financiers relatifs à l'exercice 2014. 4- Approbation des opérations et conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés commerciales. 5- Approbation des Etats Financiers Consolidés du Groupe EURO-CYCLES. 6- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2014. 7- Affectation du Résultat net de l'exercice 2014. 8- Formalités et pouvoirs. Les documents destinés aux délibérations de l'AGO seront tenus à la disposition de chaque actionnaire au siège social de la Société sise à la Z.I KALAA KEBIRA 4060 Sousse.

ARAB TUNISIAN BANK

Messieurs les actionnaires de l'ARAB TUNISIAN BANK sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 07 mai 2015 à 11H00 à l'hôtel « Mövenpick » Gammarth, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : 1 Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2014. 2 Lecture des rapports des Commissaires aux comptes relatifs l'exercice clos au 31 décembre 2014. 3 Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2014. 4 Affectation des résultats. 5 Cooptation d'un administrateur. 6 Fixation du montant des jetons de présence 7 Quitus aux administrateurs. 8 Nomination des administrateurs et d'un conseiller. 9 Lecture des rapports des Commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe ATB arrêtés au 31/12/2014. 10 Approbation des états financiers consolidés du groupe ATB arrêtés au 31/12/2014. 11 Nomination de 2 Commissaires aux comptes pour les exercices 2015, 2016 et 2017.

HANNIBAL LEASE

La Société Hannibal Lease informe ses actionnaires que son Conseil d'Administration réuni le mardi 14 Avril 2015 a passé en revue l'activité de la société relative à l'exercice 2014 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés au 31 Décembre 2014. Les états financiers individuels font apparaitre un total Bilan de 367 563 091 DT et un résultat net de 3 125 350 DT en hausse de 28,95% par rapport à l'exercice 2013. Les états financiers consolidés font apparaitre un total Bilan de 368 493 353 DT et un résultat net de 3 507 075 DT en hausse de 28,45% par rapport à l'exercice 2013. Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le 27 Mai 2015 à 15 h à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise –IACE- et de proposer la distribution d'un dividende de 0,350 DT par action. Les dividendes seront totalement distribués en franchise de la retenue à la source pour tous les actionnaires.
--

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE
LA SOCIÉTÉ LA GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION GIF FILTER SA

La Société LA GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION « GIF FILTER » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire lors de sa réunion du 17 JUIN 2014 , a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 173 316 dinars pour le porter de 10 268 973 dinars à 10 442 289 dinars . Cette augmentation de capital sera faite par incorporation de la réserve pour réinvestissement d'un montant de 145 000 DT et une partie des résultats reportés d'un montant de 28 316 DT , et ce, par l'émission de 173 316 actions nouvelles gratuites, d'une valeur nominale de un (01) dinar chacune, à raison de (04) actions nouvelles pour deux cent trente Sept (237) actions anciennes . La Société LA GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION « GIF FILTER » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que la date d'ouverture de l'attribution gratuite a été fixée au 25 AVRIL 2015 . • Modalité de l'augmentation : L'augmentation du capital sera effectuée par l'émission de 173 316 actions nouvelles gratuites de nominal un (1) dinar chacune , à attribuer aux détenteurs des 10 268 973 actions composant le capital social actuel, à raison de (04) actions nouvelles pour deux cent trente Sept (237) actions anciennes . • La Jouissance des actions nouvelles gratuites : Les 173 316 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du 1er JANVIER 2014 . • Cotation en bourse : ☐ Les actions anciennes de la Société LA GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION « GIF FILTER » seront négociables en bourse, droit d'attribution détaché, à partir du 25 AVRIL 2015 . ☐ Les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du 25 AVRIL 2015 sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création. ☐ Les droits d'attribution seront détachés et négociables en bourse à partir du 25 AVRIL 2015 . • Prise en charge par la Tunisie Clearing : Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la Tunisie Clearing à partir du 25 AVRIL 2015
--